

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT DE LA DIEGE

Envoyé en préfecture le 10/01/2022

Reçu en préfecture le 10/01/2022

Affiché le

ID : 019-200078947-20211209-2021_09_12_02-DE

L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à 10h00, les Membres du Bureau du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, au siège du Syndicat de la Diège à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : CHEVALIER Pierre

Date de convocation : 01/12/21

Membres en exercice : 10	Présents : 6	Votants : 6	Pour : 6	Contre : 0
Référence DIEGE :	2021-09-12-02			
Objet :	Acquisition d'un outil centralisé et commun de gestion des données			

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat de la Diège a beaucoup évolué depuis le milieu des années 2000 en réponse aux besoins exprimés par ses adhérents :

- Création et développement de nouveaux services, notamment en matière d'ingénierie territoriale : cartographie (2007), assistance sur la voirie (2010), assistance sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement (2011), assistance sur les bâtiments (2017), accompagnement sur la transition énergétique (2019) ;
- Exercice des compétences « eau potable » et « assainissement collectif » depuis le 1^{er} janvier 2018 après la modification des statuts le 19 décembre 2017 et la transformation en syndicat mixte « à la carte ».

Monsieur le Président explique que l'élargissement des champs d'action du Syndicat a nécessité de nombreux recrutements (12 créations de poste en 5 ans) avec de nouveaux métiers : géomètre-topographe, administrateur SIG, ingénieur bâtiments, technicien ou agent d'exploitation pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif, ingénieur sur les thématiques énergie/climat...

Des services techniques « opérationnels » ont ainsi été créés les uns après les autres, avec chacun leur service administratif support, ayant développé leur propre système de gestion des données.

Afin d'apporter une meilleure qualité de service aux adhérents et de clarifier davantage les différences entre « compétences exercées » et « activités complémentaires », Monsieur le Président explique qu'il est nécessaire, aujourd'hui, de repenser l'organisation globale des services du Syndicat pour améliorer leur efficience et moderniser la relation avec les adhérents.

Monsieur le Président propose par conséquent de lancer une consultation pour l'acquisition d'un outil centralisé et commun de gestion des données au Syndicat, sur mesure, afin de répondre aux objectifs suivants :

- Moderniser la relation avec les adhérents en leur mettant à disposition un outil de suivi des activités du Syndicat, tant dans le cadre des compétences transférées que celui des missions et activités complémentaires ;
- Améliorer l'efficience des services avec la rationalisation des systèmes d'information : centralisation des données, harmonisation des protocoles, mise en place d'une charte graphique, interface commune entre les services opérationnels et les services généraux... ;
- Automatiser la gestion du comité syndical, aussi bien en interne (envoi des convocations et des documents) qu'en externe (amélioration des outils d'inscription, de suivi et d'accès à l'information par les adhérents).

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- Décident de l'acquisition d'un outil informatique centralisé et commun de gestion des données afin d'apporter une meilleure qualité de service aux adhérents, de moderniser les pratiques et d'optimiser le temps de travail des agents ;
- Donnent tous pouvoirs à Monsieur le Président pour entreprendre toutes les démarches pour l'exécution de ce projet au mieux des intérêts de la collectivité, et notamment pour solliciter les aides (DETR, Conseil Départemental, Pays Haute-Corrèze Ventadour...)

Fait et délibéré à USSEL,
Le 09/12/2021
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

